

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université A. MIRA-BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des sciences financières et comptabilité

Mémoire de Fin d'Etudes

En vue de l'obtention du diplôme
De MASTER Académique

Filière : **Finance et comptabilité**
Option : **Comptabilité audit**

Thème

Evaluation et choix d'un projet d'investissement
Cas : SPA CEVITAL



Présenté par :

BOUZEKRI Imad
DEHAS Massinissa

Dirigé par :

M^{me}. BELHOCINE Halima
M. TOUNES Mourad

Année Universitaire : 2024/2025

Remerciements

Nous exprimons notre reconnaissance envers le bon Dieu le tout-puissant pour nous avoir accordé la santé et la patience nécessaires pour mener à bien ce travail.

Nous tenons, avant tout, à exprimer notre reconnaissance à notre encadrant Mme BELHOCINE Halima pour avoir proposé ce sujet et accepté de nous encadrer et notre charge de stage Mr TOUNES Mourad de nous avoir pris en charge durant notre stage. Nous les remercions pour leur implication, leur soutien et leurs encouragements tout au long de ce travail.

Nos remerciements vont également à tous les membres du jury pour avoir accepté d'examiner notre travail et pour le temps précieux qu'ils y consacré.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude envers l'ensemble des enseignants en SEGC qui ont contribué à notre formation. Merci à eux pour leur enseignement et leur soutien.

Dédicace 1

Je dédie ce modeste travail aux personnes les plus chères, à mes chers parents et à mes frères et sœurs. Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour mon instruction et mon bien être.

Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous m'avez prodigués depuis mon enfance. J'espère que votre bénédiction m'accompagnera toujours. Que Dieu, le Très Haut, vous accorde santé, bonheur et longue vie et fasse en sorte que je ne vous déçoive jamais.

En particulier, à mon très cher binôme DEHAS Massinissa, pour sa patience, sa complicité, son soutien moral, ses précieux encouragements pendant toutes nos études, et plus particulièrement durant la période de préparation de ce travail

Enfin, à toutes personnes qui m'ont encouragé ou aidé tout au long de mes études.

BOUZEKRI Imad

Dédicace 2

Je dédie ce modeste travail aux personnes les plus chères de ma vie : mes chers parents, mon frère et ma sœur. Aucune dédicace ne saurait exprimer pleinement mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour mon éducation et mon bien-être.

Je vous remercie infiniment pour tout le soutien et l'amour que vous m'avez témoignés depuis mon enfance. J'espère que votre bénédiction m'accompagnera toujours. Que Dieu, le Très Haut, vous accorde santé, bonheur et longue vie, et veille à ce que je ne vous déçoive jamais.

En particulier, un immense merci à mon très cher binôme BOUZEKRI Imad pour sa patience, sa complicité, son soutien moral et ses précieux encouragements tout au long de nos études ensemble, notamment durant la préparation de ce travail.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui m'ont encouragé ou aidé au cours de mes études.

DEHAS Massinissa

Liste des abréviations

Abréviations	Significations
BFR	Besoin en fonds de roulement
AN	Annuité
CF	Cash-flow
CAF	Capacité d'autofinancement
EBE	Excédent brut d'exploitation
VRI	Valeur résiduelle de l'investissement
TRM	Taux de rentabilité moyenne
DRS	Délai de récupération simple
VAN	Valeur actuelle nette
TRI	Taux de rentabilité interne
IP	Indice de profitabilité
DRCI	Délai de récupération du capital investi
DA	Dinar algérien
VNC	Valeur nette comptable
CA	Chiffre d'affaires
IBS	Impôt sur le bénéfice de la société
VR	Valeur résiduelle

Liste des Figures

N°	Figures	Page
1	Organigramme d'agroaliment	21
2	La représentation graphique du chiffre d'affaires	28
3	La représentation graphique des charges prévisionnelles	29

Liste des tableaux

N	Tableaux	Pages
1	Le cout de projet d'investissement	23
2	Mode de financement de l'investissement	23
3	Échéancier d'amortissement des bâtiments	24
4	Échéancier d'amortissement des Matériels de transport	25
5	Échéancier d'amortissement de l'installation technique	26
6	Échéancier d'amortissement des immobilisations corporelles	26
7	Échéancier d'amortissement des autres équipements	27
8	Les cumules d'amortissement	27
9	Calcul du chiffre d'affaires prévisionnel	28
10	Le calcul des charges prévisionnelles	29
11	Le calcul de la CAF	30
12	Calcul du besoin du fonds de roulement et ses variations	30
13	Calcul des cash-flows (tableau de financement)	31
14	Calculer le cumul des cash-flows simple et actualisés	32
15	Essai successif pour le calcul du TRI	35
16	Equipment de production	42
17	Cout et financements de projets	42
18	Tableau des amortissements	44
19	Actif prévisionnel	45
20	Passif prévisionnel	46
21	Tableau des résultats prévisionnels	47
22	Etude de rentabilité	47

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	1
-----------------------------------	----------

Chapitre I : généralités est concept de base sur investissements

Section 01 : notion générale sur les investissements	3
---	----------

Section 02 : la modalité de financements des investissements	7
---	----------

Section 03 : la décision d'investir.....	7
---	----------

Conclusion.....	9
------------------------	----------

Chapitre II : Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement

Section 01 : étude technico économie.....	10
--	-----------

Section 02 : évaluation des projets d'investissement.....	11
--	-----------

Section 03 : les critères d'évaluation d'un projet d'investissement.....	12
---	-----------

Conclusion.....	18
------------------------	-----------

Chapitre III : Cas pratique aliment bétail

Section 1 : prestation l'apparence d'accueil	20
---	-----------

Section 2 : application des critères de choix d'investissement	23
---	-----------

Section 3 : évaluation du projet d'investissements à l'aide des critères	32
---	-----------

Conclusion.....	36
------------------------	-----------

Conclusion générale	37
----------------------------------	-----------

Biographie	39
-------------------------	-----------

Annexe	41
---------------------	-----------

Introduction générale

L'évaluation et le choix d'un projet d'investissement sont des étapes importantes dans la gestion financière d'une entreprise. Ces processus permettent de déterminer la viabilité, la rentabilité et les risques associés à un projet avant de décider de son lancement. Une décision d'investissement bien fondée peut conduire à une croissance significative de l'entreprise, tandis qu'une décision mal évaluée peut entraîner des pertes financières.

L'entreprise peut être définie comme une entité économique dont l'objectif principal est de produire des biens ou de fournir des services afin de répondre aux besoins du marché.

L'investissement est une opération essentielle qui implique le placement de capitaux, et également perçu comme une décision hautement périlleuse en raison de la complexité de l'environnement, nécessitant beaucoup d'efforts en termes de temps, de compétences ainsi que de ressources humaines et financières.

En conséquence, la décision d'investissement est un élément essentiel de la gestion d'une entreprise, car les décisions prises aujourd'hui détermineront ce qu'elle deviendra dans le futur.

De cette problématique, nous dérivons les questions secondaires suivantes, pour articuler notre travail :

Quelle est l'importance d'une étude techno-économique dans le choix et l'évaluation d'un projet d'investissement ? Pour répondre à cette problématique, nous avons jugé nécessaire de poser les questions secondaires suivantes :

- 1) L'étude préalable de Marché permet. Elle à l'investisseur de prévoir la faisabilité et la rentabilité de son projet ?
- 2) Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement continent. Ils des éléments importants dans l'étude Technico économie ?

Pour réponde à ces questions, nous avons proposé les hypothèses suivantes ;

- 1) L'étude marche est découpée en plusieurs phases : l'étude du secteur d'activité, l'étude de la clientèle ciblée.
- 2) Oui, les critères d'évaluation d'un projet d'investissement constituent des éléments importants dans l'étude technoeconomique, la rentabilité est déterminée comme le point central de cette évaluation facilite d'éclairer la prise de décision sans pour autant se substituer à celle-ci.

Méthodologie de la recherche

Pour réaliser ce travail et apporter les éléments de réponse à notre problématique, nous avons, en premier lieu, effectué une recherche bibliographique, et ceci par la consultation des différents documents nécessaires pour la compréhension des concepts liés à notre thématique, et exploité les divers documents fournis par l'entreprise CEVITAL.

Chapitre I

**Généralités est concept de
base sur investissements**

Section 01 : Notion générales sur les investissements

L'investissement joue un rôle central dans le secteur économique. Il est essentiel de bien comprendre sa définition, d'identifier ses objectifs, d'explorer ses différentes formes et d'analyser ses principales caractéristiques.

1-1 Définition de l'investissement :

L'investissement consiste à l'immobiliser des capitaux ; c'est-à-dire à engager une dépense immédiate, dans le but d'en retirer un gain sur plusieurs périodes successives. Cette dépense peut être engagée par l'entreprise pour différentes raisons : lancer des nouveaux produits ; augmente la capacité de production, amélioré la qualité des produits et services, réduire les couts de production¹

1.2) Classification des investissements (typologie)

On peut distinguer trois principales typologies de regroupement des investissements :

- Les investissements par nature
- Les investissements par destination
- Les investissements stratégiques

1.2.1) Les investissements par nature

1.2.1.1) Investissements corporels : Les investissements corporels comprennent des actifs corporels ayant une valeur économique durable. Ils sont comptabilisés en immobilisations.

1.2.1.2) Investissements incorporels : Ces investissements portent sur des actifs incorporels qui, bien qu'immatériels, contribuent à la valeur de l'entreprise.

1.2.1.3) investissements financiers : Il s'agit d'investissements financiers réalisés par l'entreprise, que ce soit sous forme de titres ou d'apports dans d'autres entités.

1.2.2) Les investissements par destination

Les investissements peuvent être classés en fonction de leur destination, c'est-à-dire selon les objectifs qu'ils visent à atteindre :

Les investissements de renouvellement : Ils servent à remplacer des équipements usés ou obsolètes afin de maintenir le potentiel de production de l'entreprise sans modification significative.

¹ A. HACHICHA, choix d'investissement et de financement, éd TUNIS, 2001, P9.

Les investissements de modernisation : En plus du renouvellement, ils intègrent des innovations technologiques visant à améliorer la performance des équipements (par exemple, une compagnie aérienne remplaçant ses avions à hélice par des avions supersoniques).

Les investissements de productivité : Leur objectif principal est de réduire les coûts unitaires de production. Ils sont souvent associés aux investissements de renouvellement et de modernisation pour optimiser la compétitivité de l'entreprise.

1.2.3) Les investissements stratégiques

Les investissements stratégiques se déclinent en plusieurs catégories :

Les investissements offensifs : Destinés à gagner de nouvelles parts de marché et à renforcer la position de l'entreprise, par exemple en rachetant un concurrent.

Les investissements défensifs : Visant à préserver l'avantage concurrentiel, comme l'acquisition de brevets ou l'intégration d'un sous-traitant disposant d'un savoir-faire spécifique.

Les investissements de diversification : permettant à l'entreprise d'étendre ses activités à différents secteurs afin de limiter les risques et assurer sa croissance²

LES CARACTÉRISTIQUES D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT

Le capital investi

La dépense que doit supporter l'entreprise pour la réalisation du projet. le capital investi désigne « le montant total des dépenses initiales d'investissement que le promoteur engage jusqu'au démarrage effectif de l'exploitation de son projet³

Montant investi = total des immobilisations acquises + frais accessoires + variation du BFR

Donc, le capital investi doit également prendre en considération les variations des besoins en fonds de roulement liées à la réalisation du projet. tel que⁴

² Pierre Cabane < L'essentiel de la finance à l'usage du manager, 2ème édition, paris, mars 2005, p236 Nathalie Traverdet-popiolek, <Guide Du Choix D'investissement >, Edition D'organisation, Paris, Juin 2006, p12

³ Houdayer (R), projet d'investissement : guide d'évaluation financière, Edition Economica, Paris, 2006, P.61

Variation BFR=variation stocks + variation Créances- variation dettes de fournisseurs
--

Mais, les dépenses d'étude liées au projet et antérieurement engagées n'ont pas à être prises en compte dans le montant investi, car elles sont irrécupérables, quelle que soit la décision prise (investi ou non).

La dure de vie

La connaissance de la durée de vie de l'investissement est indispensable pour évaluer les gains attendus. on retient la durée pendant laquelle le projet génère des flux de trésorerie positifs.

A défaut d'information précise à ce sujet, on retient dans ce cas la durée d'amortissement de l'immobilisation.

Les recettes nettes (cash-flow) :

Parfois, Elles se calculent annuellement, représentent la différence entre les produits annuels encaissables et les charges annuelles seront décaissées pour ce projet, qui interviennent durant l'exploitation de l'investissement⁵.

Cash-flow (CF) = recettes générales – dépenses générales

Cash-flow (CF)= encaissements – décaissements
--

La notion d'amortissement :

Définition :

L'amortissement représente la perte de valeur d'un bien due à l'usure du temps. La dotation aux amortissements est un terme comptable qui représente cette perte de valeur. elle est estimée annuellement à la clôture de chaque exercice comptable jusqu'à la fin de la durée d'usage du bien. Le but de l'amortissement est de répartir le coût d'achat d'un bien sur plusieurs exercices comptables afin de respecter le principe comptable de la délimitation périodique.⁶

Les différents modes d'amortissement :

Nous distinguons trois méthodes d'amortissement sont les suivants :

⁴ Mourgues (N), le choix des investissements, Edition Economica, Paris, 1994, P. 11

⁵ Consulte pme gestion financier d'entreprise : http://www.pme_gestion.fr

⁶ Posté à 09:44h le 16 Sep dans La comptabilité par Romain Prieur

L'amortissement linéaire (constant) :

Il est le mode les plus utilisé par les entreprises, «il correspond à une consommation régulière des avantages économiques attendus de l'actif ».⁷

L'annuité de l'amortissement donc, est constante sur la durée de vie du projet, cette annuité se calcule comme suit :

$$\text{L'annuité (AN)} = \text{Valeur d'acquisition} - \text{Valeur résiduelle} / \text{durée d'utilité de l'investissement}$$

L'amortissement dégressif :

L'amortissement dégressif est un amortissement dont les annuités diminuent avec le temps, ce qui signifie à amortir plus les premières années et moins les années suivantes.⁸

Tableau de Coefficients fiscaux du taux d'amortissement dégressif :

3 ou 4 ans.....1.5

5 ou 6 ans.....2

Au-delà de 6 ans ...2.5

Le taux d'amortissement dégressif se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'amortissement} = \text{taux d'amortissement linéaire} \times \text{le coefficient de dégressivité}$$

L'amortissement progressif :

L'amortissement progressif : Considère qu'un bien subit une faible dépréciation durant les premières années d'utilisation et tend à devenir important dans les années suivantes. Fiscalement, le choix d'un mode d'amortissement n'est pas neutre. D'une manière globale, quelque que soit le mode d'amortissement, le montant total des dotations qui seront déduites du résultat imposable de l'entreprise, est identique. Par contre, les répartitions dans le temps rendent l'amortissement dégressif plus intéressant car l'entreprise profite plus rapidement de cet avantage fiscal.⁹

L'annuité de cet amortissement se calcule par la formule suivante

$$An = 2 \times \text{durée d'utilisation courue} / n^2 + 1$$

Tel que : n : L'année en cours, et N : La durée de vie

⁷ Ibid, P.288.

⁸ THAUVRON Arnaud, « Les choix d'investissement », Edition thèque, Pris, 2003 p23

⁹ BENOURET Bilel et BOUKENDOUL Nouredine, Op.cit., P12

Section 2 : les modalités de financement des investissements :

L'investissement peut être financé de plusieurs manières, en fonction des ressources disponibles et des besoins spécifiques de l'investisseur (entreprise, particulier, collectivité, etc.). Les principales modalités de financement des investissements sont les suivantes :

L'autofinancement :

L'autofinancement correspond aux ressources secrétées par l'entreprise, et que celle-ci conserve pour assurer son financement interne¹⁰.

Si l'on considère l'autofinancement comme une ressource émanant de l'entreprise, « dans une stricte optique de solvabilité, l'autofinancement est le moyen de financement idéal de la croissance puisqu'il ne génère pas de déséquilibre financier. de plus, il n'est pas grevant pour les résultats puisqu'il est en apparence gratuit¹¹.

L'Autofinancement = La capacité d'autofinancement (CAF) – Les dividendes

La capacité d'autofinancement (CAF) elle se calcule comme suit :

Année	Ca prévisionnelle (1)	Charge prévisionnelle (2)	EBE (1)-(2)=3	Dotation aux amortissements (4)	Résultat imposable (4)-(3)=(5)	IBS (5)*19%=(6)	Résultats (6)- (5)=(7)	CAF (4)+(7)=(8)
-------	-----------------------------	---------------------------------	------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	--------------------	------------------------------	--------------------

Section 3 : la décision d'investir :

Définition :

Commençant par la définition de la décision d'une manière générale, selon pascal charpentier « La décision est un acte courant qui suppose de formuler un problème, et d'envisager des solutions possibles, de renoncer à certaines d'entre elles en raison de leurs conséquences, de retenir celle qui semble apporter le meilleur niveau de satisfaction au regard des objectifs et des moyens consentis¹²

Les étapes de la décision d'investir¹³

¹⁰ JEAN Barreau, DELAHAYE Jacqueline et DELAHAYE Florence, « Gestion financière », Edition DUNOD, 13^{ème} édition, paris, 2004, P140

¹¹ RIVET A, « gestion financière », Edition Ellipses, Paris, 2003, P185

¹² PASCAL Charpentier, « Management et gestion des organisations », Edition ARMAND COLIN, Paris, 2007, P123

¹³ Koechl J, les choix d'investissements, Edition Dunod, Paris, 2003, P 11.

Chaque projet d'investissements passera par des différentes étapes avant d'arriver à sa réalisation

Donc les étapes de la décision sont faites à partir les différentes phases de projet d'investissement

Les phases d'un projet d'investissement

Phase d'identification

C'est une étape essentielle dont l'objectif principal est d'analyser l'idée d'investissement afin d'évaluer sa faisabilité sur les plans économique, financier et technique. elle permet également de s'assurer qu'il est judicieux de poursuivre le projet en y consacrant des ressources supplémentaires de manière raisonnable.

Elle a comme objectifs :

- Voir si l'idée de projet est techniquement, financièrement et économiquement viable.
- S'assurer que l'on peut raisonnablement constituer à consacrer d'autre ressource.
- Sortir avec une idée globale sur les besoins financiers nécessaires du projet.

Phase de préparation

Cette étape concerne l'ensemble des fonctions de l'entreprise. son objectif est de générer un maximum de solutions au problème posé, avant de les analyser et de sélectionner celle qui y répond le mieux. elle vise à :

- Développer, compléter et confirmer tous les paramètres estimés lors de l'identification.
- Évaluation des coûts d'investissement et d'exploitation.
- Procéder à une analyse financière et économique.

Phase L'évaluation

C'est une phase qui consiste à mesurer des différentes composantes du projet, et sélectionner celles qui s'adaptent le mieux aux objectifs et aux exigences de l'entreprise. cette dernière prend en considération la rentabilité la plus élevée.

Phase de La prise de décision

Une fois le projet évalué, le décideur doit choisir parmi les options de décision suivantes

- La poursuite des études : il s'agit d'approfondir les analyses réalisées ou d'examiner de nouvelles variantes du projet.
- Le rejet de projet : cela dû à l'inopportunité du projet ou l'insuffisance de trésorerie
- L'acceptation du projet : consiste à accepter le projet, lorsqu' il apparait avantageux, et passer à l'étape suivante.

Phase d'exécution

C'est la phase de la réalisation réelle du projet par la mise à la disposition des fonds nécessaires pour sa réalisation.

Phase de contrôle

Il est essentiel de surveiller et de contrôler le déroulement des travaux sur le terrain. Par la suite, il faut comparer les réalisations aux prévisions initiales, en s'assurant du respect des normes, de la qualité et des termes du contrat entre le promoteur du projet et les fournisseurs...etc.

Conclusion

Pour conclure le premier chapitre, la notion sur les investissements présente des définitions selon plusieurs points de vue, des classifications. pour appréhender les différents types d'investissements, il faut tenir compte de la nature du projet, de l'information disponible et des montants engagés. nous avons caractérisé le projet d'investissement comme il le faut, comme nous avons ainsi expliqué la notion d'amortissement, un projet d'investissement est composé des plusieurs étapes lors de l'étude préalable au lancement. il est indispensable de s'interroger sur l'environnement du projet pendant la réalisation. on doit vérifier que les dépenses engagées pour la réalisation des travaux sont moins élevées que les provisions.

Chapitre II

Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement

Section 01 : L'étude technico-économique

L'étude technico-économique est la première démarche dans la réalisation d'un nouveau projet.

Une étude technico-économique une fois réalisée vous donnera un aperçu du contexte économique dans lequel évoluera ce nouveau projet, ainsi un état de lieu concurrentiel.¹⁴

L'étude technique du projet :

Une étude technique de projet est une démarche qui permet de définir les besoins techniques d'un projet et de déterminer les solutions les plus appropriées pour y répondre. elle est essentielle pour garantir le succès d'un projet, car elle permet d'identifier les risques et les opportunités associés au projet, et de prendre les mesures nécessaires pour les atténuer ou en profiter.¹⁵

L'étude de marché

Est une étape incontournable pour le créateur d'entreprise. sa réalisation lui permet d'analyser, de mesurer et de comprendre le fonctionnement du marché sur lequel il envisage de s'implanter. l'étude de marché est découpée en plusieurs phases : l'étude du secteur d'activité, l'étude des concurrents et l'étude de la clientèle ciblée¹⁶

L'analyse des coûts du projet :

L'analyse coût-projet est une méthode d'évaluation de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet ou d'un investissement en comparant la valeur actuelle de ses avantages et coûts attendus. Il s'agit d'un outil essentiel pour la prise de décision financière, car il aide les gestionnaires et les investisseurs à sélectionner la meilleure alternative parmi plusieurs options, à allouer efficacement des ressources rares et à évaluer l'impact de divers facteurs sur le résultat du projet.¹⁷

¹⁴ Eurl benchoulak El Hassen

¹⁵ quelquesprojets.net

¹⁶ <http://lecoindesentrepreneurs.fr/etude-de-marche-definition-deroulement>

¹⁷ fastercapital.com

Section 02 : d'évaluation des projets d'investissement

Après la réalisation de l'étude technico-économique, il est indispensable de passer à son évaluation. Pour cela, on distingue l'évaluation financière et l'évaluation économique. ce qui suit va nous permettre de les détailler, et de différencier entre eux.

1 L'évaluation financière d'un projet d'investissement :

1.1 Définition de l'évaluation financière

Cette évaluation représente la phase d'analyse d'un projet, durant laquelle on examine sa viabilité ainsi que les conditions nécessaires à sa réalisation, en tenant compte des normes et des contraintes qui s'appliquent. Elle s'appuie sur les études techniques et commerciales déjà effectuées, et vise à valoriser les flux issus de ces analyses pour établir la rentabilité et les besoins de financement du projet.¹⁸

Elaboration de l'échéancier d'investissement

L'échéancier d'investissement c'est un planning des dépenses d'investissement, il réunit tous les différents coûts dans le cadre du projet en les détaillant (déjà réalisé, à réaliser, dates des futures réalisations)

Il s'agit notamment de : (terrain, Frais d'étude, coûts des équipements, besoins en fonds de roulement, Assurance et taxes.....)

Elaboration de l'échéancier des amortissements

Dans la détermination des flux de trésorerie, il est indispensable de calculer la dotation annuelle aux amortissements au terme de la période d'exploitation du projet, pour le but de constater la dépréciation irréversible des actifs immobilisé à cause de leurs utilisations technique, physique...etc.

La valeur résiduelle (VR) :

A la fin de la durée d'utilité du bien, l'entité obtient sa valeur probablement restante après son amortissement, « La valeur résiduelle, est la valeur marchande de l'investissement

¹⁸ HOUDAYER Robert, Op.cit, P30.

après son utilisation. la valeur résiduelle peut être nulle ou même négative (frais de démontage) ; elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement »¹⁹

Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR)²⁰ :

Le besoin en fonds de roulement (BFR) correspond à la part des ressources nécessaires pour financer l'activité courante de l'entreprise, qui ne peut être couverte par les dettes à court terme. il doit donc être pris en charge par des ressources stables, comme les capitaux propres ou les emprunts à long terme. Le BFR représente ainsi un fonds initial indispensable pour assurer le bon fonctionnement du projet, notamment lors de son lancement, en couvrant certaines dépenses d'exploitation avant que les premiers encaissements ne soient réalisés, son mode de calcul :

$\text{BFR} = \text{stock} + \text{créance} - \text{dettes à court terme (sauf les dettes financières)}$
--

Section 03 : Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement

Nous prenons le concept de la rentabilité avant d'entamer les critères de l'évaluation, HOUDAYER l'a déterminé comme le point central de l'évaluation, soit avant ou après le financement, mais l'erreur à éviter est de ne pas séparer les critères d'acceptabilité des projets de la décision, cette dernière implique un système de valeur alors que les critères relèvent d'une étude restante du domaine purement technique financière. Concrètement, cela signifie que les choix sont subjectifs mais soumis à des contraintes ou des règles et qu'ils doivent être effectués en connaissance de cause. c'est bien là le point central de l'évaluation, qui aide à la prise de décision et non pas se substituer à elle-même²¹

Les critères d'évaluation dans un avenir certain

Pour faire un choix judicieux entre plusieurs projets, il est obligé d'entamer une étude préalable des différents critères pour prendre la décision. dans le choix des projets d'investissement, deux types de méthodes d'évaluation dans un avenir certain, sont régulièrement utilisées par les entreprises :

¹⁹ CONSO Pierre et HEMICI Farouk, Op.cit., P386.

²⁰ Ait Taleb (Y), Ossaad (M), Evaluation D'un Projet D'investissement, Mémoire De Fine Cycle Université Tizi -Ouzou, 2018, P 52

²¹ HOUDAYER R, Op.cit, P117.

- L'évaluation sans actualisation, appelée l'évaluation statique ;
- L'évaluation avec l'actualisation, appelée l'évaluation dynamique.

Les critères sans actualisation (les critères statiques) :

Il s'agit de deux indicateurs suivants qui ne prennent pas en considération le facteur temps à la base :

- Le taux de rentabilité moyen (TRM) ;
- Le délai de récupération

Le taux de rentabilité moyen

Le taux de rentabilité moyen est déterminé comme « le bénéfice annuel moyen après impôt, divisé par le montant de l'investissement moyen pendant la durée du projet ». il se calcule par la formule mathématique suivante²²

$$TRM = \frac{\sum_{t=1}^n \frac{bt}{n}}{\frac{1+VR}{2}}$$

Le délai de récupération simple (DRS)

C'est le temps «t »au but du quel le cumul des cash-flows d'exploitation (recettes - dépenses) d'un projet couvre le montant de la dépense initial d'investissement. en outre. C'est le délai nécessaire pour que le montant des flux financière positif.²³

$$DRS = \text{année de cumul inférieur} + \frac{\text{investissement initial} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

Les critères avec l'actualisation (Les critères dynamiques) :

²² KOEHL J, Op.cit, P37

²³ Damien REM. Comprendre les comptes annuels et améliorer la situation financière de l'entreprise. France, GERESO Edition, 2012, p250

Les critères précédents (les critères statiques) sont pas fiables pour l'évaluateur, parce qu'on ne tient pas en considération le facteur temps, c'est pour que, d'autres méthodes ont été développées en rendant compte au facteur temps, c'est ce qu'on appelle l'actualisation.

L'actualisation est définie comme une technique consiste à « déterminer la valeur future d'une somme d'aujourd'hui. l'actualisation, en calculant la valeur actuelle de toute somme future, permet de rendre comparables des flux qui n'apparaissent pas à la même date²⁴

Nous pourrions étudier quatre critères indispensables pour l'évaluation de la rentabilité des projets, en appliquant la notion de l'actualisation :

- La valeur actuelle nette (VAN) ;
- Le taux de rentabilité interne (TRI) ;
- L'indice de profitabilité (IP)
- Le délai de récupération du capital investi (DRCI).

1.2.1. La valeur actuelle nette (VAN) :

La VAN est la différence entre le cash-flow actualisée sur la durée de vie du projet est les capitaux investi²⁵

La formule mathématique pour calculer la VAN est la suivante

$$Van = \sum_{k=1}^n \frac{cfk}{(t+1)^k} - i0$$

Tel que :

CF : cash-flow à la période n

N : l'année d'exploitation en cours

t : le taux d'actualisation

I0 : l'investissement initial

La somme $\sum_{k=1}^n \frac{cfk}{(t+1)^k}$ représente le montant du cash-flow actualisé.

Règle de décision

La méthode de la valeur actuelle sert comme suit :

²⁴ BOUGHABA A, Op.cit, p18.

²⁵ Réalisé par nous-mêmes à partir des données CEVITAL

Critère de projet afin qu'un projet d'investissement soit acceptable, alors sa VAN doit être strictement positive. ce projet est d'autant plus intéressant que sa VAN est élevée.

Avantage

- La VAN permet d'apporter un jugement sur la rentabilité d'un projet donnée.
- Également au critère de la VAN, il prend en considération la valeur temporelle de l'argent.

Inconvénients

- Une VAN plus élevée n'est pas forcément le projet le plus rentable.
- La VAN ne permet pas (de faire la comparaison entre deux projets, car les mises de fonds initiaux et la durée de vie sont différentes.

Le taux de rentabilité interne :²⁶

C'est le taux d'actualisation qu'il représente le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise. « Le TRI est aussi celui qui égalise le flux des recettes actualisées à l'investissement initial »

$$\sum_{k=1}^n \frac{cf_k}{(1+i)^k} - i_0 = 0$$

Quand le TRI est déterminé par des essais successifs. on est dans l'obligation de déterminer deux VAN dont les signes sont différents (une positive et une autre négative) et correspondantes à deux d'actualisation dont la différence n'excède pas deux points. on fera par la suite une interpolation représentée comme suite²⁷

$$TRI = T1 + \frac{(T2 - T1) * VAN1}{(VAN2 + VAN1)}$$

²⁶ Bernard Bernier et Henri-Louis Vidie, Initiation à la microéconomie, 3ème édition, Imprimerie Nouvelle, 2009. p228.

²⁷ Hongner C, Bhimani A et autre, Contrôle de gestion et gestion budgétaire, Édition Pearson Éducation, 3ème Edition, Paris, 2006, P 292.

Principe

Ce critère répond au principe de compensation sous forme de ratio exprimé en pourcentage. le TRI est le taux d'actualisation qui annule la VAN du projet

Avantages

Le taux de rendement interne a comme principal avantage de donner une idée de la rentabilité d'un projet en des termes relatifs que tous les investisseurs comprennent, soit un taux de rendement²⁸

Inconvénient

Il présente certaines difficultés d'application lorsque les projets évalués ne présentent pas des mouvements de fonds sous une forme conventionnelle, soit des sorties de fonds au début du projet et des entrées de fonds consécutives jusqu'à la fin du projet²⁹

Comparaison entre la VAN et le TIR

Le TIR est issu de la VAN d'un projet. les deux critères n'ont pas toutefois le même résultat.

- Les deux critères donnent la même indication de refus ou d'acceptation. si le problème porte sur la décision d'investissement, pour un taux d'actualisation.
- Par contre, si l'on veut classer plusieurs projets, les deux critères peuvent donner des résultats différents³⁰.

Indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité mesure l'avantage relatif entre la VAN par rapport au capital investi dans le projet. il reflète le revenu actualisé par unité monétaire investie. le calcul de l'indice de profitabilité comme suit ³¹:

²⁸ 7.Josée ST-PIERRE et Robera BEAUDOIN, Les décisions d'investissement dans les PME, Presses de l'Université du Québec. 2003, p 172.

²⁹ 8 IDEM, p 172.

³⁰ Narimene ME DACI OP-CITE , 2012, p46

$$IP = \frac{\sum_{k=1}^n cfk(1+t)^{-k}}{i_0}$$

L'indice de profitabilité s'obtient aussi de la formule suivante :

$$IP = \frac{\text{flux net de trésorerie actualisés (cfk)}}{\text{capital investi (i}_0\text{)}}$$

Règle de décision :

L'investisseur retient le projet qui affiche un IP supérieur qu'un (1) :

- Si (IP > 1) : Le projet est rentable et acceptable ;
- Si (IP < 1) : Le projet n'est pas rentable et n'est pas acceptable ;

Pour le choix entre les projets d'investissements mutuellement exclusifs, nous choisirons celui dont l'IP est plus élevé, à condition qu'il soit supérieur que 1.

Les avantages :

- L'IP est le critère le mieux adapté car il est le taux d'enrichissement relatif en capital ou gain relatif en valeur actuelle.
- Il permet de sélectionner les projets en fonction de leur consommation de capital et de leur VAN

Inconvénient

- l'indice de probabilité peut éliminer un projet très rentable.
- ne tient pas en compte de la durée du retour de l'investissement.

Le délai de récupération du capital investi (DRCI) :

³¹ Narimene MEDACI, OP•CITE , 2012, p 43.

Autrement appelé, le délai de récupération actualisé (DRA), ce critère est défini comme, la durée nécessaire pour que le cumul des flux de trésorerie (Cash-flow) actualisés, puisse rembourser le montant initialement investi

Nous pouvons calculer le DRCI mathématiquement comme suit :

$$\text{DRA} = \text{année de cumul inférieur} + \frac{\text{investissements initial} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

Principe

Pour pouvoir décider de la réalisation d'un projet, on compare le délai calculé à un délai établi par la direction de l'entreprise et on réalise les projets indépendants qui sont conformes aux objectifs stratégiques³²

Avantages

Ce critère évalue la rentabilité d'un investissement à partir de la période nécessaire pour que les gains générés par cet investissement couvrent la dépense initiale.

En favorisant les projets à courte durée de remboursement, ce critère réduit, non seulement les problèmes éventuels de financement à court terme, mais aussi le risque lié à l'investissement.

Inconvénient

- Il ignore les flux de trésorerie actualisé après la période de remboursement
- Il ne donne pas une règle générale pour la prise de décision d'investissement.

Conclusion

Le premier objectif des entreprises est de prendre la meilleure décision pour l'obtention de meilleur revenu possible. Pour cela, on a cité à travers ce chapitre les différents concepts, et on a expliqué les différentes méthodes et techniques nécessaires pour évaluer financièrement et économiquement un projet d'investissement, ainsi les différents critères du choix des projets les plus avantageux pour une entreprise.

³² Lazary, OP-cite, p 184.

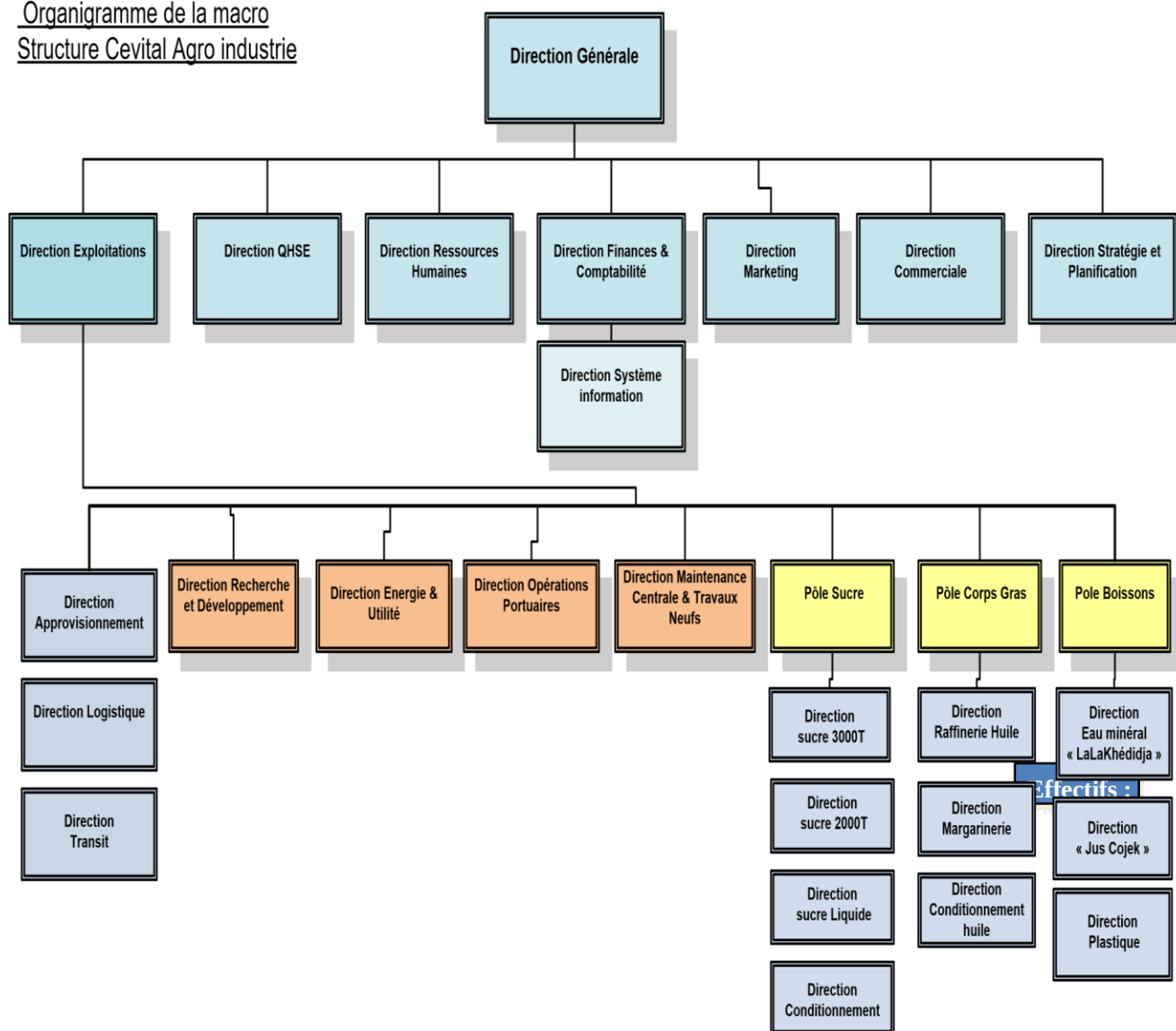
Chapitre III

Cas pratique aliments bétail



ORGANIGRAMME DE Agroaliment

Organigramme de la macro
Structure Cevital Agro industrie



➤ **La direction Marketing:**

Pour atteindre les objectifs de l'Entreprise, le Marketing Cevital pilote les marques et les gammes de produits. Son principal levier est la connaissance des consommateurs, leurs besoins, leurs usages, ainsi que la veille sur les marchés internationaux et sur la concurrence. Les équipes marketing produisent des recommandations d'innovation, de rénovation, d'animation publi-promotionnelle sur les marques et métiers Cevital. Ces recommandations, validées, sont mises en œuvre par des groupes de projets pluridisciplinaires (Développement, Industriel, Approvisionnement, Commercial, Finances) coordonnés par le Marketing, jusqu'au lancement proprement dit et à son évaluation.

➤ **La direction des Ventes & Commerciale :**

Elle a en charge de commercialiser toutes les gammes des produits et le développement du Fichier clients de l'entreprise, au moyen d'actions de détection ou de promotion de projets à base de hautes technologies.

En relation directe avec la clientèle, elle possède des qualités relationnelles pour susciter l'intérêt des prospects.

.

➤ **La direction des Finances et Comptabilité :**

Préparer et mettre à jour les budgets

- Tenir la comptabilité et préparer les états comptables et financiers selon les normes
- Pratiquer le contrôle de gestion
- Faire le reporting périodique.

Section 02 : Application des critères de choix d'investissement

3-1 : Les paramètres financiers relatifs au projet :

3-1-1 : le montant de l'investissement :

Le montant initial de l'investissement est constitué de : terrains, bâtiments, installations technique, matériel de réalisation...etc.

Le montant total est défini dans le tableau ci-après :

Tableau N° 1 : cout de projet d'investissement

Unité : en DA

Rubriques	Devises	Dinar	Total dinar
Usine clé en main	22 883 808 USD	3 809 371 089.42	3 809 371 089.42
Total	22 883 808 USD	3 809 371 089.42	3 809 371 089.42

3-1-2. Le mode de financement

La structure du financement du projet d'extension de fabrication d'aliment bétail se présente dans le tableau suivant :

Tableau N° 2 : mode de financement de l'investissement

Unité : en DA

Désignation	Montant	%
Apport du promoteur en nature	00	00%
Apport de promoteur en numéraire	3 809 371 089,42	100%

Emprunts bancaires	-	-
Total	3 809 371 089,42	3 809 371 089,42

Source : Document fournit par DFC de CEVITAL

L'entreprise procède à un autofinancement de 100%, ce qui explique une trésorerie positive.

3-1-3 : La durée de vie de projet

La durée de vie de projets prévisionnels est relative à la durée des équipements qui est de 10 ans.

3-1-4 : Les tableaux des amortissements

Le mode d'amortissement appliqué par l'entreprise CEVITAL pour le calcul des dotations aux amortissements et le mode linéaire pour bâtiment, matérielles de transport, l'installation technique et autre équipement

3-1-4-1 : Le terrain

Le compte de terrain support le montant 45 948 920 non amortissement

3-1-4-2 : Les bâtiments

Les bâtiments se caractérisent d'une durée de vie de 20 ans, le taux d'amortissement correspondant est de 5%.

La durée de vie des bâtiments est de 20 ans. Le taux d'amortissement se calcule ainsi :

- Taux = $100 / \text{durée de vie}$ $\longrightarrow$ Taux = $100 / 20 = 5\%$
- La dotation = valeur brut * taux $\longrightarrow$ la dotation = $364\,638\,912 * 0,05 = 18\,231\,945,6$

Tableau N° 3 : échéancier d'amortissement des bâtiments

Année	Valeur brut	Dotation	Cumule	VNC
2016	364 638 912	18 231 946	18 231 946	346 406 966
2017	364 638 912	18 231 946	36 463 891	328 175 021
2018	364 638 912	18 231 946	54 695 837	309 943 075
2019	364 638 912	18 231 946	72 927 782	291 711 130

2020	364 638 912	18 231 946	91 159 728	273 479 184
2021	364 638 912	18 231 946	109 391 674	255 247 238
2022	364 638 912	18 231 946	127 623 619	237 015 293
2023	364 638 912	18 231 946	145 855 565	218 783 347
2024	364 638 912	18 231 946	164 087 510	200 551 402
2025	364 638 912	18 231 946	182 319 456	182 319 456

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données CEVITAL

3-1-4-3 : Matériel de transport

Les Matériels de transport se caractérisent d'une durée de vie de 5 ans, le taux d'amortissement correspondant est de 20%.

La durée de vie des bâtiments est de 5 ans. Le taux d'amortissement se calcule ainsi :

- Taux=100/ durée de vie taux $\longrightarrow$ Taux=100/5 =20%
- La dotation= valeur brut*taux $\longrightarrow$ la dotation= 58 722 720* 0.2= 11 744 544,6

Tableau N° 4 : échancier d'amortissement des Matériels de transport

Année	Valeur brut	Dotation	Cumul	VNC
2016	58 722 720	11 744 544	11 744 544	46 978 176
2017	58 722 720	11 744 544	23 489 088	35 233 632
2018	58 722 720	11 744 544	35 233 632	23 489 080
2019	58 722 720	11 744 544	46 978 176	11 744 544
2020	58 722 720	11 744 544	58 722 720	00

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données CEVITAL

3-1-4-4 : Installation technique

L'installation technique se caractérise d'une durée de vie de 10ans, le taux d'amortissement correspondant est de 10%.

La durée de vie de l'installation technique est de 10ans. Le taux d'amortissement se calcule ainsi :

- Taux=100/ durée de vie taux $\longrightarrow$ Taux=100/10 =10%
- La dotation= valeur brut*taux $\longrightarrow$ la dotation= 3 297 970 867* 0.1=329 797 086.7

Année	Valeur brut	Dotation	Cumul	VNC
2016	3 297 970 867	329 797 087	329 797 087	2 968 173 780
2017	3 297 970 867	329 797 087	659 594 173	2 638 376 694
2018	3 297 970 867	329 797 087	989 391 260	2 308 579 607
2019	3 297 970 867	329 797 087	1 319 188 347	1 978 782 520
2020	3 297 970 867	329 797 087	1 648 985 434	1 648 985 434
2021	3 297 970 867	329 797 087	1 978 782 520	1 319 188 347
2022	3 297 970 867	329 797 087	2 308 579 607	989 391 260
2023	3 297 970 867	329 797 087	2 638 376 694	659 594 173
2024	3 297 970 867	329 797 087	2 968 173 780	329 797 087
2025	3 297 970 867	329 797 087	3 297 970 867	00

Tableau N° 5 : échancier d'amortissement de l'installation technique

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données CEVITAL

3-1-4-5 : Immobilisation corporelles

Immobilisation corporelle se caractérise d'une durée de vie de 5ans, le taux d'amortissement correspondant est de 20%.

La durée de vie des immobilisations corporelles est de 5ans. Le taux d'amortissement ce calcul ainsi :

- Taux=100/ durée de vie taux $\longrightarrow$ Taux=100/5=20%
- La dotation= valeur brut*taux $\longrightarrow$ la dotation= 22 101 890* 0.2=4 420 378

Tableau N° 6 : échancier d'amortissement des immobilisations corporelles

Année	Valeur brute	Dotation	Cumule	VNC
2016	22 101 890	4 420 378	4 420 378	17 681 512
2017	22 101 890	4 420 378	8 840 756	13 261 134
2018	22 101 890	4 420 378	13 261 134	8 840 756
2019	22 101 890	4 420 378	17 681 512	4 420 378
2020	22 101 890	4 420 378	22 101 890	00

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données CEVITAL

3-1-4-6 : Autre équipement :

Autre équipement se caractérise d'une durée de vie de 10ans, le taux d'amortissement correspondant est de 10%.

La durée de vie de l'installation technique est de 5ans. Le taux d'amortissement se calcule ainsi :

- Taux=100/ durée de vie taux $\longrightarrow$ Taux=100/10 =10%
- La dotation= valeur brut*taux $\longrightarrow$ la dotation= 19 987 780*0.1=1 998 778

Tableau N° 7 : échancier d'amortissement des autres équipements

Année	Valeur brut	Dotation	Cumul	VNC
2016	19 987 780	1 998 778	1 998 778	17 989 002
2017	19 987 780	1 998 778	3 997 556	15 990 224
2018	19 987 780	1 998 778	5 996 334	13 991 446
2019	19 987 780	1 998 778	7 995 112	11 992 668
2020	19 987 780	1 998 778	9 993 890	9 993 890
2021	19 987 780	1 998 778	11 992 668	7 995 112
2022	19 987 780	1 998 778	13 991 446	5 996 334
2023	19 987 780	1 998 778	15 990 224	3 997 556
2024	19 987 780	1 998 778	17 989 002	1 998 778
2025	19 987 780	1 998 778	19 987 780	00

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données CEVITAL

Les cumules d'amortissement :

Bâtiment	Matériel de transport	Installation technique	Immobilisation corporelle	Autre équipement	Cumule
18 231 946	11 744 544	329 797 087	4 420 378	1 998 778	366 192 733

3-2 l'activité d'exploitation prévisionnelle annuelle :

3-2-1 Calcul du chiffre d'affaires prévisionnel :

Selon l'étude réalisée par l'entreprise CEVITAL, l'évolution du chiffre prévisionnel est estimée de la manière suivante :

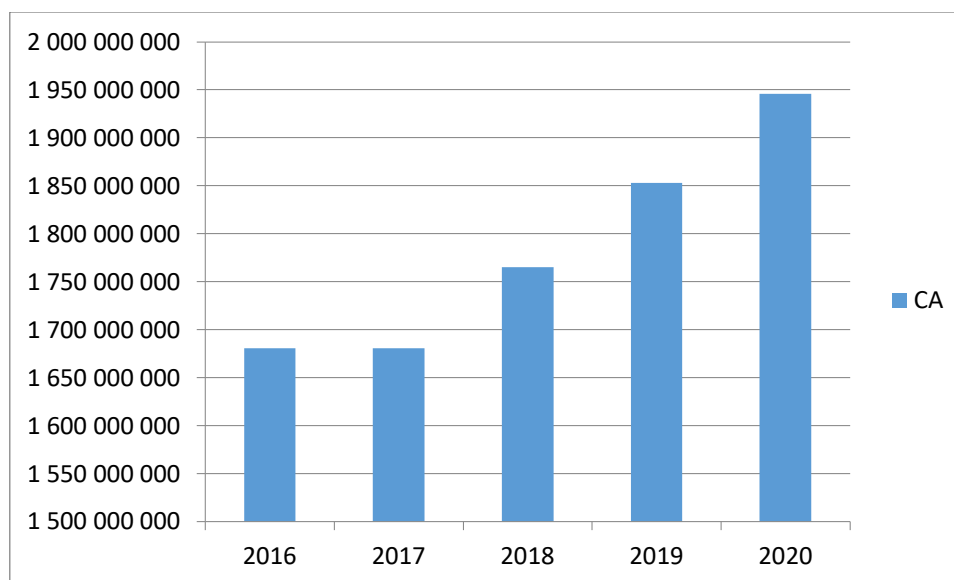
Tableau N° 8 : calcul du chiffre d'affaires prévisionnel

Unité : en DA

Années	Quantités prévisionnelles	Prix de vente prévisionnel	Chiffre d'affaires prévisionnel
2016	90 000	17 787	1 600 800 000
2017	90 000	18 676	1 680 840 000
2018	90 000	19 700	1 764 882 000
2019	90 000	20 590	1 853 126 100
2020	90 000	21 620	1 945 782 405

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données prévisionnelles

Figure n°1 : La représentation graphique du chiffre d'affaires



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir du tableau n°8

3-2-2 : Calcul des charges prévisionnelles

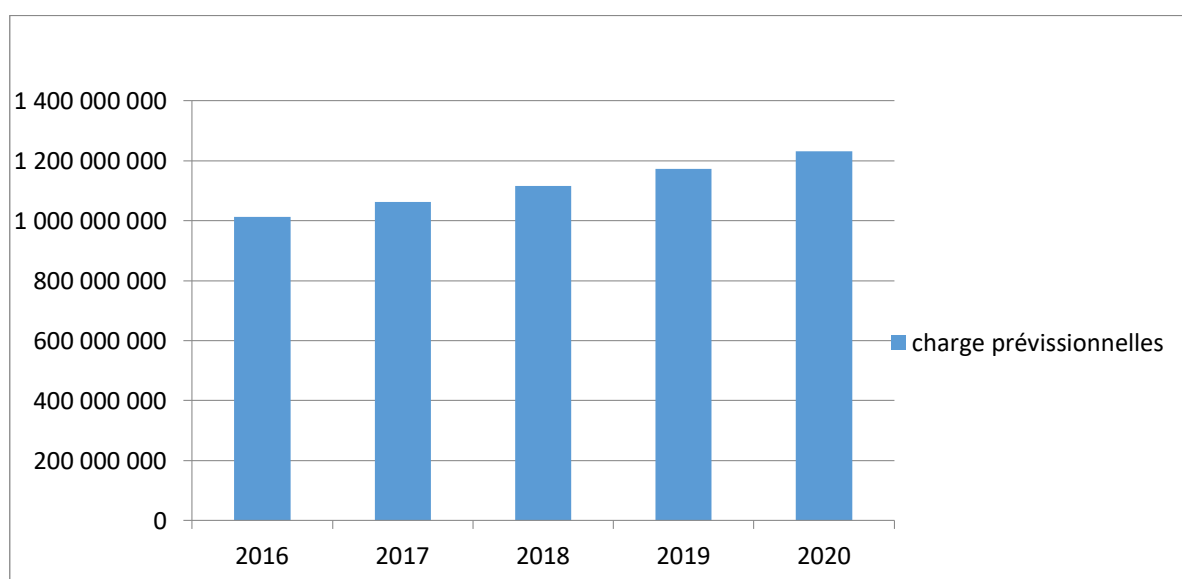
Le tableau ci-après déterminé les charges prévisionnelles liées au fonctionnement de ce projet d'investissement.

Tableau N° 9 : le calcul des charges prévisionnelles

Année	Quantité prévisionnelles	Cout de production	Charges prévisionnelle totales
2016	90 000	11 252	1 012 647 935
2017	90 000	11 814	1 063 280 332
2018	90 000	12 405	1 116 444 348
2019	90 000	13 025	1 172 266 566
2020	90 000	13 676	1 230 879 894

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données prévisionnelles

Figure n°2 : La représentation graphique des charges prévisionnelles



3-2-3 : Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Le tableau ci-après résume la capacité d'autofinancement liée à ces projets.

Tableau N° 10 : Le calcul de la CAF

Années	CA prévisionnel (1)	Charge prévisionnelles (2)	EBE (3)=(1)-(2)	Dotation aux amortissements (4)	Résultats imposable (5)=(3)-(4)	IBS (6)=(5)*19%	Résultats (7)=(5)-(6)	CAF (8)=(7)+(4)
1	1 600 800 000	1 012 647 935	588 152 065	366 192 733	221 959 332	42 172 273	179 787 059	545 979 792
2	1 680 840 000	1 063 280 332	617 559 668	366 192 733	251 366 935	47 759 717	203 607 218	569 799 951
3	1 764 882 000	1 116 444 348	648 437 652	366 192 733	282 244 919	53 626 534	228 618 385	594 811 118
4	1 853 126 100	1 172 266 566	680 859 534	366 192 733	314 666 801	59 786 692	254 880 109	621 072 842
5	1 945 782 405	1 230 879 894	714 902 511	366 192 733	348 709 778	66 254 857	282 454 921	648 647 654

Source : réalisé par nous-même à partir des données prévisionnelles

3-2-4 : Le calcul de BFR et ses variations :

L'extension de la zone parc à conteneurs maritimes a généré un besoin de fonds de roulement.

Les données prévisionnelles d'exploitation ont déterminé que le BFR est estimé à 5% du chiffre d'affaires.

Tableau N° 11 : calcul du besoin du fonds de roulement et ses variations

Année	Chiffre d'affaires prévisionnel (1)	BFR (5% du chiffre d'affaires) (2)=(1)*(5%)	Δ BFR
2015	0	0	80 040 000
2016	1 600 800 000	80 040 000	4 002 000
2017	1 680 840 000	84 042 000	4 202 100
2018	1 764 882 000	88 244 100	4 412 205
2019	1 853 126 100	92 656 305	4 632 815
2020	1 945 782 405	97 289 120	-

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données prévisionnelles

3-3 : Calcul des flux net de trésorerie (cash-flow) :

Il s'agit des flux de trésorerie (revenu future) qu'on espère tirer de l'investissement, ils sont évalués de manier prévisionnelle sur plusieurs années, puisque notre étude des projets porte sur cinq ans, on doit juste calculer les flux nets de trésorerie pour les cinq premières, le tableau montre leur calcul :

Flux net de trésorerie = Encaissement – Décaissement

Tableau N°12 : calcul des cash-flows (tableau de financement) :

Unité : en DA

Année	Encaissement (1)			Décaissement (2)		Cash-flow (3)=(1)-(2)
	CAF	VR	RBFR	I ₀	ΔBFR	
2015	-	-	-	3 809 371 089	80 040 000	-3889411089
2016	545 979 792	-	-	-	4 002 000	541 977 792
2017	569 799 951	-	-	-	4 202 100	565 597 851
2018	594 811 118	-	-	-	4 412 205	590 398 913
2019	621 072 842	-	-	-	4 632 815	616 440 027
2020	648 647 654	1 932 458 508	97 289 120	-	-	2 678 395 282

Source : Réalisé par nous-mêmes en utilisant les tableaux précédant

- **La récupération du besoin en fonds de roulement RBFR :**

La récupération des besoins en fonds de roulement peut constituer également un encaissement au titre de la dernière année. L'entreprise récupère à la fin de la durée de vie de projet un flux positif égal au montant du BFR généré par le projet.

$$\text{RBFR} = \sum \Delta \text{BFR}$$

- **La valeur résiduelle VR :**

Il s'agit du prix de revente probable de l'investissement, à la fin de la période d'utilisation après déduction de l'impôt éventuelle sur la plus-value de cession.

La valeur résiduelle correspondant le plus souvent à la valeur nette comptable, cette valeur résiduelle sera au dernier cash-flow comme recette.

$$\text{Valeur nette comptable} = \text{valeur}_{\text{origine}} - \sum \text{dotation aux amortissements}$$

Etant donné que les installations technique, autre équipement, matérielle de transport, immobilisation corporelles n'auront aucune valeur comptable, lorsqu'ils atteindront leurs dates d'échéances (durée de vie de l'installation technique et autre équipement 10 ans, durée de vie de matérielle de transport et immobilisation corporelle 5 ans), donc nous allons constater que leurs valeurs résiduelles est nulles, par contre la valeur du bâtiment ne sera pas totalement amortie(durée de vie 20 ans) sa valeur nette comptable sera 182 319 456 selon le tableau d'amortissement déjà établi (tableau N°03).

Donc, la valeur nette comptable (valeur résiduelle) en fin de période (5ans) sera donnée comme suit :

- Pour les bâtiments : VNC= 273 479 184
- Pour les matériels de transport : VNC =00
- Pour les installations techniques : VNC=1 648 985 434
- Pour les immobilisations corporelles : VNC=00
- Pour les autres équipements : VNC= 9 993 890

Donc la valeur résiduelle totale égale à :

$$\Sigma VNC = 273\,479\,184 + 1\,648\,985\,434 + 9\,993\,890 = 1\,932\,458\,508$$

Section 3 : évaluation du projet d'investissements à l'aide des critères

1. Après avoir analysé l'activité d'exploitation prévisionnelle liée au projet, nous allons procéder à l'application des différents critères d'évaluation financière pour déterminer la rentabilité du projet.
2. Avant d'entamer l'évaluation, nous devant calculer le cumul des cash-flows simple et actualisés.
3. D'après les responsable du la DCF, le taux d'actualisation de l'entreprise est de 5%

Année	CF (1)	Coefficient D'actualisation (2)	Cf Actualisé (3)=(1)*(2)	Cumul des Cf	Cumul des Cf actualisé
2016	541 977 792	$(1.05)^{-1}$	516 169 325	541 977 792	516 169 325
2017	565 597 851	$(1.05)^{-2}$	513 013 923	1 107 575 643	1 029 183 248
2018	590 398 913	$(1.05)^{-3}$	510 008 779	1 697 974 556	1 539 192 027
2019	616 440 027	$(1.05)^{-4}$	507 146 735	2 314 414 583	2 046 338 762
2020	2 678 395 282	$(1.05)^{-5}$	2098592787	4 992 809 865	4 144 931 549

Source : Réalisé par nous-mêmes en utilisant les tableaux précédant

Nous tenant compte d'un coefficient égal à 5%, le coefficient d'actualisation sera de la manière suivante : $(1 + 0,05)^{-n} \rightarrow \rightarrow$ nombre d'années écoulées

Cash-flow actualisé = cash-flow de l'année (n) $\times$ le coefficient d'actualisation de la même année.

Le cumul des cash-flows =

Pour la première année = le cash-flow de la même année ;

À partir de la deuxième année = cumul des cash-flows de l'année précédente + le cash-flow de l'année en cours.

Le cumul des cash-flows actualisé=

pour la première année = cash-flow actualisé de la même année

À partir de la deuxième année = cumul des cumulés des cash-flows actualisés de l'année précédente + les cash-flows actualisés de l'année en cours.

3-4-1 : Les critères atemporels (statiques) :**3-4-1-1 : Le taux de rentabilité moyen (TRM)**

Le taux de rentabilité moyen se base sur le bénéfice comptable de l'entreprise. Il se définit comme le rapport entre le bénéfice moyen annuel du projet et le montant de l'investissement comptable correspondant.

$$\text{TRM} = \frac{\sum_{t=1}^n \frac{bt}{1+VR}}{\frac{1+VR}{2}}$$

$$\sum_{t=1}^n = 1 \frac{179787059+203607218+228618385+254880109+282454921}{5}$$

$$\sum_{t=1}^n = 229\,869\,538$$

$$I_0 = 3\,809\,371\,089,42$$

$$VR = 1\,932\,458\,508$$

$$\text{Le montant de l'investissement comptable} = \frac{i_0 + vr}{2}$$

$$\text{Le montant de l'investissement comptable} = \frac{3\,809\,371\,089,42 + 1\,932\,458\,508}{2}$$

$$\text{TRM} = \frac{237\,969\,552}{2\,870\,914\,799} = 0,08$$

Donc le TRM = 8%

3-4-1-2 : Le délai de récupération simple (DRS)

C'est le temps au bout duquel le montant cumulé des cash-flows non actualisés est égal au montant du capital investi. En général, plus le délai de récupération est court, plus le projet est rentable.

$$\text{DRS} = \text{année de cumul inférieur} + \frac{\text{investissement initial} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

$$\text{DRS} = 4 + \frac{3\,809\,371\,089.42 - 2\,314\,414\,583}{4\,992\,809\,865 - 2\,314\,414\,583}$$

DRS = 4.55, soit 4ans, 6mois et 18 jours

D'après le critère de DRS, nous constatons que le projet est acceptable du montant ou son délai est inférieur à la norme fixé déjà par les décideurs de l'entreprise.

3-4-2 : les critères avec actualisation (dynamique) : L'intérêt de ces méthodes réside dans la prise en considération du temps.

3-4-2-1 : La valeur actuelle nette (VAN) :

La VAN est la différence entre le cash-flow actualisée sur la durée de vie du projet et les capitaux investis :

$$V_{an} = \sum_{k=1}^n \frac{cf_k}{(t+1)^k} - i_0$$

$$V_{an} = 4\,144\,931\,549 - 3\,809\,371\,089.42 = 335\,560\,459 \text{ da}$$

L'ensemble des cash-flow est supérieure à la valeur du capital engagé donc le projet permet de récupérer sa mise initiale et de dégager un excédent de liquidité 335 560 459 DA, donc le projet est rentable.

3-4-2-2 : Taux de rentabilité interne (TRI) :

Le TRI est le taux t pour laquelle il y a équivalence entre le capital investi et les cash-flows générés par ce projet.

Soit

$$\sum_{k=1}^n \frac{cf_k}{(t+1)^k} - i_0 = 0$$

Il convient alors de procéder par un certain nombre ; interaction pour trouver la valeur de t .

Tableau N° 13 : Essai successif pour le calcul du TRI :

T	5%	9%
Van (t)	138 182 766.8	-6 681 594.93

D'après le tableau ci-dessus, le TRI se situe entre 5% et 9%. Procédons à l'interpolation linéaire pour déterminer la valeur exacte du TRI.

$$\text{Tri} = t_1 + \frac{(t_2 - t_1) \cdot \text{van}_1}{(\text{van}_2 - \text{van}_1)}$$

$$\text{Tri} = 5\% + (9\% - 5\%) \frac{138\,182\,766.8}{-6\,681\,594.93 + 138\,182\,766.8}$$

$$\text{Tri} = 9\%$$

Commentaire

Selon le résultat précédent, nous constatons que la rentabilité du projet exprimée par le tri semble moyenne. En effet le TRI est supérieur au taux d'actualisation estimé par les décideurs de l'entreprise CEVITAL qui est de 5%.

3-4-2-3 : L'indice de profitabilité (IP)

Alors que la VAN mesure l'avantage absolu susceptible d'être retiré d'un projet d'investissement, l'indice de profitabilité mesure l'avantage relatif, c'est-à-dire pour 1 dinar du CEVITAL investi.

Pour cela, on divise la somme des cash-flows actualisés par le montant de l'investissement,

Soit :

$$\text{IP} = \frac{\sum_{k=1}^n \text{cf}_k (1+t)^{-k}}{i_0}$$

$$1P = \frac{4\,144\,913\,549}{3\,809\,371\,089.42} = 1.08 \text{ da}$$

D'après ce résultat (IP= 1.08DA), on peut conclure que le projet est rentable, car pour 1 dinar investi le projet dégagera un bénéfice égal 1.08DA.

3.4.2.4: Le délai de récupération actualisé (DRA)

Le délai de récupération actualisé indique le temps nécessaire à la récupération du montant de l'investissement.

$$\text{DRA} = \text{année de cumul inférieur} + \frac{\text{investissements initial} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

$$DRA = 4 + \frac{3809371089.42 - 2046338762}{4144931549 - 2046338762}$$

$$DRA = 4.84$$

Soit 4 ans, 10 mois et 2 jours, c'est-à-dire, au bout de la deuxième année, l'entreprise récupère inférieur le capital investi.

D'après le critère DRA, le projet est toujours acceptable du moment où son délai est toujours inférieur à la norme fixé par les décideurs de l'entreprise CEVITAL.

Conclusion de la partie pratique

CEVITAL est une entreprise qui englobe plusieurs fonctions et une diversité d'activité qui nécessite une maîtrise totale dans l'exécution des tâches et la prise de décision. En effet nous avons essayé d'évaluer une fabrication aliment de bétail et farine de blé envisageait par l'entreprise ce qui nous a permis de mettre en pratique les différents critères du choix d'investissement à savoir :

La VAN qui est un critère de base dans le choix d'investissement selon ce critère le projet est rentable puisque la VAN est supérieure à 0. Le TRI est de 9 % c'est le taux d'actualisation avec laquelle l'entreprise ne soit pas en seuil de perte donc l'entreprise est en situation de rentabilité. Ce critère consolide celui de la VAN en matière de rentabilité donc l'investissement est acceptable. Le Dr et l'IP sont aussi en faveur de la réalisation de ce projet du fait que l'entreprise arrive à récupérer ses dépenses initiales au bout de la 4^{ème} année d'exploitation du projet et que ce dernier rapporte à l'entreprise 1,08 dinar pour chaque dinar investi. Remarque : tous les calculs faits dans ces rapports sont établis par nous à base des données leur source est l'entreprise CEVITAL.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Tout au long de notre travail, nous avons essayé d'étudier comment effectuer l'évaluation d'un projet d'investissement pour une entreprise, ainsi comment pouvoir prendre une décision d'investir

Dans notre chapitre théorique, nous avons apporté des précisions sur les notions liées aux investissements, ainsi que sur les modalités de financement, dont le choix doit répondre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, aux exigences du projet et de l'entreprise. Nous avons également expliqué en quoi consiste la décision d'investir et comment cette décision est prise. Par la suite, nous avons présenté certains concepts théoriques relatifs à l'étude technico-économique au sein d'une entreprise.

Afin de compléter cette partie théorique et d'atteindre notre objectif, nous avons effectué un stage pratique au sein de la SPA « CEVITAL ».

L'objectif principal de notre travail consistait à analyser financièrement le projet « fabrication aliment de bétail et farine de blé » dont entreprise « CEVITAL » envisage l'adopter en 2016, et étudier sa rentabilité selon des critères fiables, afin de prendre décision de retenir ou rejeter ce projet.

Dans ce sens, nous avons vérifié la première hypothèse de recherche. Pour cela, nous avons constaté que l'étude de marche est découpée en plusieurs phases : l'étude du secteur d'activité, l'étude de la clientèle ciblée

En vérifiant les autres hypothèses, nous avons constaté que les critères fiables pour un analyste sont les critères plus développés et modernisés, qui prennent en considération plusieurs opérateurs comme l'opérateur du temps. Ceux qui tiennent compte à l'actualisation, notamment les critères de la VAN, TRI, IP et DRCI, à la suite d'effectuer l'évaluation financière du projet d'investissement

En appliquant ces critères sur les éléments fournis par l'entreprise concernant le projet d'investissement « fabrication aliment de bétail et farine de blé », nous avons obtenu des résultats qui font apparaître une rentabilité intéressante. La valeur actuelle nette dégagée est par ce projet et s'élève à 335 560 459 DA, elle est très importante, elle atteste d'un projet rentable, et le taux de rentabilité interne est de 9 %, il est largement supérieur au taux

Conclusion générale

d'actualisation, ainsi l'indice de profitabilité égale à 1.08 DA, il est supérieur à (1), ce qui répercute l'enrichissement que connaîtra l'entreprise. Aussi la liquidité du projet est jugée acceptable puisque le délai de récupération du capital investi est de 4 ans, 10 mois et 2 jours, il correspond à la norme fixée par l'entreprise par rapport à 10ans d'exploitation.

A partir de ces résultats obtenus on constate que le projet d'investissement envisagé par l'entreprise CEVITAL est rentable.

D'après l'évaluation qu'on ait faite, et le résultat qu'on ait obtenu. On conclut que la décision d'investissement était correcte et réussie.

Finalement, le cas pratique que nous avons fait au sein de la Spa « CEVITAL », nous a offert l'occasion d'avoir une idée sur le domaine professionnel, et d'accomplir nos acquis théoriques par une expérience dans le domaine pratique.

Bibliographie

Bibliographie :

- HACHICHA, choix d'investissement et de financement, éd TUNIS, 2001, P9.
- Pierre Cabane < L'essentiel de la finance à l'usage du manager, 2ème édition, paris, mars 2005, p236
- Nathalie Traverdet-popiolek, <Guide Du Choix D'investissement >, Edition D'organisation, Paris, Juin 2006, p12
- Houdayer (R), projet d'investissement : guide d'évaluation financière, Edition Economica, Paris, 2006, P.61 7
- Mourgues (N), le choix des investissements, Edition Economica, Paris, 1994, P. 11
- Consulte pme gestion financier d'entreprise : http://www.pme_gestion.fr
- Posté à 09 :44h le 16 Sep dans La comptabilité par Romain Prieur
- Ibid, P.288.
- THAUVRON Arnaud, « Les choix d'investissement », Edition thèque, Pris, 2003, P
- Guide fiscal et comptable des amortissements, Direction générale des impôts
- BENOUARET Bilel et BOUKENDOUL Noureddine, Op.cit, P12
- RIVET A, « gestion financière », Edition Ellipses, Paris, 2003, P185
- PASCAL Charpenter, « Management et gestion des organisations », Edition ARMAND COLIN, Paris, 2007, P123
- Eurl benchoulak El Hassen
- Koechl J, les choix d'investissements, Edition Dunod, Paris, 2003, P 11.
- quelquesprojets.net
- <http://lecoindesentrepreneurs.fr/etude-de-marche-definition-deroulement>
- fastercapital.com
- HOUDAYER Robert, Op.cit, P30
- CONSO Pierre et HEMICI Farouk, Op.cit., P386.
- Ait Taleb (Y), Ossaad (M), Evaluation D'un Projet D'investissement, Mémoire De Fine Cycle Université Tizi -Ouzou, 2018, P 52
- HOUDAYER R, Op.cit, P117
- KOEHL J, Op.cit, P37
- Damien REM. Comprendre les comptes annuels et améliorer la situation financière de l'entreprise. France, GERESO Edition, 2012, p250.

- BOUGHABA A, Op.cit, p18
- Bernard Bernier et Henri-Louis Vidie, Initiation à la microéconomie, 3eme édition, Imprimerie Nouvelle, 2009. p228.
- Hongner C, Bhimani A et autre, Contrôle de gestion et gestion budgétaire, Édition Pearson Éducation, 3em Edition, Paris, 2006, P 292
- Josée ST-PIERRE et Robera BEAUDOIN, Les décisions d'investissement dans les PME, Presses de l'Université du Québec. 2003, p 172.
- IDEM, p 172.
- Narimene ME DACI OP-CITE, 2012, p46
- Narimene MEDACI, OP•CITE, 2012, p 43.*
- Lazary, OP-cite, p 184.

Annexes

Projet d'extension

- Etude technico-économique
- Bilan prévisionnel sur 5 ans (Actifs et passifs)
- Tableau de résultats sur 5 ans
- Tableau d'étude de la rentabilité
- Tableau d'amortissement du crédit

Promoteur :

I- Présentation du promoteur

II- Raison sociale : SPA CEVITAL

III- Adresse du siège social : Nouveau quai, port de Bejaia -06000 –

IV- Forme juridique : SPA

V- Capital social : 69 568 256 000 000 DA

VI- Présentation générale du projet

- Identification du projet : **usine de fabrication aliment de bétail et farine de blé**
- Branche d'activité : **agroalimentaire**
- Localisation et implantation : **commune IGHZAR Amokrane Wilaya de BEJAIA**
- Nature de l'investissement : **produira des farines de blé, de mil et de maïs, elle produira également avec les sous-produits issus de ses activités transformation de l'aliment bétail. La société importera du blé et en achètera sur le marché local pour couvrir ses besoins de transformation. Le maïs sera entièrement acheté sur le marché local.**

1- **Descriptions des prestations :**

2- **Marché visé :**Local et étranger.....

3- **Disponibilité et utilité**.....

4- **Equipements de production :** Les équipements seront acquis à l'état neuf.

a- Protection de l'environnement : Ce projet respecte l'environnement dans tous ses aspects.

b- Impact du projet : le projet contribuera sans aucun doute à la croissance de l'entreprise, et par ricochet, le développement de la région ainsi que la résorption partielle du chômage.

5- **Avantages souhaités :**

a- Terrain d'assiette du projet :

Le parc industriel sera constitué sur une assiette de terrain d'une superficie de 100 000 M²

b - Concours bancaire :

Fonds propre de l'entreprise

6- Equipements de production

Désignation	Devises USD	Contrepartie en DA Cours =114,8723
Frais d'établissement	103 818,00	1 192 581 244,14
Terrain	400 000,00	45 948 920,00
Constructions	3 174 298,00	364 638 912,15
Aménagement et installations	176 410,00	20 264 622,44
Équipements de production	18 151 678,00	2 085 125 000,72
Équipements de laboratoire	192 404,00	22 101 890,01
Matériels roulant	511 200,00	58 722 719,76
Matériels de bureau	174 000,00	19 987 780,20
Sous total	22 883 808,00	3 809 371 089,42
Besoin de fonds de roulement	325 340,00	37 372 554,08
Total Investissements	23 209 148,00	3 846 743 643,50

Cours des devises au 31/12/2017

1 USD= 114,8723 DA

7- Cout et financement du projet

a-Coût du projet

Rubriques	Devises	Dinar	Total dinar
Usine clé en main	22 883 808 USD	3 809 371 089,42	3 809 371 089,42
Total			

b-Financement du projet

- <u>Apport du promoteur en nature :</u>		DA
- <u>Apport du promoteur en numéraire :</u>	3 809 371 089,42	DA
- <u>Concours bancaire :</u>		DA
- <u>Total :</u>	3 89 371 089,42	DA

8- Charges prévisionnelles d'exploitation

a- Matières et fournitures consommées

1^{ère} Année

DESIGNATION	MONTANT
Matières et fournitures consommées	936 847 934.99 DA

b- Services

1^{ère} Année

DESIGNATION	MONTANT
Services	33 000 000 DA

c- Frais du personnel

1^{ère} année

DESIGNATION	MONTANT
Frais du personnel	2 637 527.00 DA

Masse salariale annuelle

Cadres supérieurs :	122 751.00 DA
Techniciens supérieurs :	297 417.00 DA
Agents de maîtrise :	474 110.00 DA
Ouvriers qualifiés :	1 634 987.00 DA
Ouvriers spécialisés :	DA
Employés d'administration :	108 262.00 DA

d- Impôts et taxes

1^{ère} année

DESIGNATION	MONTANT
Impôts et taxes	5 000 000.00 DA

e- Frais financiers

1^{ère} année

DESIGNATION	MONTANT
Agios bancaires	6 800 000 DA

f- Frais divers

1^{ère} année

DESIGNATION	MONTANT
Frais divers	5 000 000 DA

g- Tableau des amortissements

Désignation	Taux	Dotations aux amortissements								
		A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9
	10%	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000
Totaux		380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000

9- Chiffre d'affaires prévisionnel

1 600 800 000 DA

a- Caractéristiques de la production

Capacité 90 000 T/AN

Liste des différentes productions :

1 Farine du blé

2 Farine du MAIS

3 Aliment de bétail

ACTIF PREVISIONNEL

Intitulé	Prévisions				
	2016	2017	2018	2019	2020
Immobilisations					
Terrains	45 948 920	48 246 366	50 658 684	53 191 619	55 851 199
Bâtiments	364 638 912	382 870 858	402 014 401	422 115 121	443 220 877
Matériel de transport	58 722 720	61 658 856	64 741 799	67 978 888	71 377 833
Installation techniques	3 297 970 867	3 462 869 411	3 636 012 881	3 817 813 525	4 008 704 202
Immobilisations corporelles	22 101 890	23 206 985	24 367 334	25 585 700	26 864 985
Autre équipements	19 987 780	20 987 169	22 036 527	23 138 354	24 295 272
Mobilier de bureau					
Amortissement					
Stocks					
Stock de matières et fournitures					
Créances					
Créances et emplois assimilés					
Disponibilités					
Totaux	3 809 371 089	3 999 839 644	4 199 831 626	4 409 823 207	4 630 314 368

PASSIF PREVISIONNEL

Intitulé	Prévisions				
	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds propres					
Fonds propres	3 809 371 089	3 999 839 644	4 199 831 626	4 409 823 207	4 630 314 368
Résultat en instance d'affectation					
Dettes					
Crédit bancaire					
Emprunt/dettes financières					
Impôts					
Autres dettes					
Fournisseurs					
Totaux	3 809 371 089	3 999 839 644	4 199 831 626	4 409 823 207	4 630 314 368

TABLEAU DES RESULTATS PREVISIONNEL

Intitulé	Prévisions				
	2016	2017	2018	2019	2020
Marchandise vendues					
Marchandises consommées					
Marge brute					
Production vendue	1 600 800 000	1 680 840 000	1 764 882 000	1 853 126 100	1 945 782 405
Prestations fournies					
Matières et fournitures consommées	936 847 935	983 690 332	1 032 874 848	1 084 518 591	1 138 744 520
Services	33 000 000	34 650 000	36 382 500	38 201 625	40 111 706
Loyers					
Valeur ajoutée	630 952 065	662 499 668	695 624 652	730 405 884	766 926 178
Frais du personnel	26 000 000	27 300 000	28 665 000	30 098 250	31 603 163
Taxe sur l'activité professionnelle	5 000 000	5 250 000	5 512 500	5 788 125	6 077 531
Frais financiers	6 800 000	7 140 000	7 497 000	7 871 850	8 265 443
Frais divers	5 000 000	5 250 000	5 512 500	5 788 125	6 077 531
Dotations aux amortissements	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000
Résultat d'exploitation	212 215 065	241 872 668	273 013 152	305 710 659	340 043 042
Résultat brute d'exploitation	212 215 065	241 872 668	273 013 152	305 710 659	340 043 042

ETUDE DE RENTABILITE

Désignation	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
Résultat de l'exercice	212 215 065	222 825 818	233 967 109	245 665 465	257 948 738
Dotation aux amortissements	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000	380 937 000
Cash-flow annuel	593 152 065	603 762 818	614 904 109	626 602 465	638 885 738

Résumé du mémoire

Ce mémoire porte sur l'évaluation et le choix d'un projet d'investissement au sein de la SPA CEVITAL, entreprise opérant dans le secteur agroalimentaire. À travers une étude technico-économique et l'application de critères financiers comme la valeur actuelle nette (VAN), le taux de rentabilité interne (TRI), l'indice de profitabilité (IP) et le délai de récupération, le travail vise à mesurer la rentabilité du projet étudié. L'analyse a démontré que le projet est rentable et peut contribuer au développement de l'entreprise, justifiant ainsi sa mise en œuvre. Ce mémoire montre l'importance des outils d'évaluation financière dans l'aide à la décision stratégique.

Mots clés : Investissement, rentabilité, évaluation financière, VAN, CEVITAL

ملخص

الناشطة في قطاع الصناعات (CEVITAL) يتناول هذا البحث دراسة تقييم واختيار مشروع استثماري داخل شركة سيفيتال (VAN) المعدل، من خلال دراسة تقنية واقتصادية، تم تطبيق مجموعة من الأدوات المالية مثل القيمة الحالية الصافية (إضافة إلى فترة استرداد الاستثمار). وتهدف الدراسة إلى قياس مدى ربحية المشروع (IP ومؤشر الربحية)، (TRI) العائد الداخلي (ومدى مساهمته في تطوير المؤسسة). أظهرت النتائج أن المشروع مربح، مما يدعم قرار تنفيذه. يؤكد هذا العمل على أهمية أدوات التقييم المالي في دعم اتخاذ القرارات الاستراتيجية.

سيفيتال، VAN الكلمات المفتاحية : استثمار، ربحية، تقييم مالي،

Abstract

This thesis focuses on evaluating and selecting an investment project within SPA CEVITAL, a company operating in the agri-food sector. Through a techno-economic study and the application of financial indicators such as Net Present Value (NPV), Internal Rate of Return (IRR), Profitability Index (PI), and Payback Period, the objective is to assess the project's profitability. The analysis confirms that the project is profitable and could support the company's growth, thus justifying its implementation. This study highlights the value of financial evaluation tools in strategic decision-making processes.

Keywords: Investment, profitability, financial evaluation, NPV, CEVITAL